

F. VERHULST
B.P. n°200
KIGALI RWANDA.

Kigali, le 6 janvier 1975.

Cher Docteur Verschuren,

Avant tout, je me permets de vous présenter mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année et espérons qu'elle sera également profitable à la conservation de la nature.

Votre lettre m'a fait grand plaisir et comme vous le demandez, voici quelques nouvelles sur la conservation des Parcs au Rwanda.

Comme vous le savez sans doute, la Belgique a enfin approuvé le projet de conservation que j'avais présenté voici près de trois ans et il semble que le feu vert est donné.

Un certain Monsieur Falaese est arrivé depuis quelques mois comme Chef du Projet Tourisme et Conservation. Il y a également Monsieur Monfort (ex FULREAC) qui avait préparé sa thèse ici à l'Akagera en 68-71 et qui est maintenant Docteur en Sciences.

L'an dernier a été créé l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux (O.R.T.P.N.) et j'ai passé beaucoup de temps à l'élaboration des décrets, lois, arrêtés présidentiels, mesures d'exécutions, etc...


A l'aide de la radiodiffusion nationale, les autorités rwandaises nous ont beaucoup aidés dans la lutte contre le braconnage; celui-ci a fortement diminué.

Au Parc des Volcans, un nouveau conservateur rwandais a été nommé et fait la chasse au bétail. En six mois il a déjà récolté pour plus de 500.000 frs. d'amendes.

Depuis un an le W.W.F. Morges nous a déjà beaucoup aidé matériellement et voici qu'enfin la Belgique va aussi s'y mettre.

Voici en bref la situation actuelle au sujet de la conservation de la nature au Rwanda. A l'occasion, je vous enverrai plus de détails.

Recevez, cher Docteur Verschuren, mes sentiments très dévoués.


F. Verhulst.